



JUILLET 2021

La Gazette du HIBOU

Newsletter

« Plus on s'émerveille devant la nature, plus elle nous offre ses merveilles »

Hiézaëlle

CONSEIL

LA MAIRE

Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
m.gosselet@niergnies.fr

ADJOINTE AUX FINANCES

Mme DENIMAL Brigitte
b.denimal@niergnies.fr

ADJOINT AUX TRAVAUX

Mr. SEGARD Freddy
f.segard@niergnies.fr

ADJOINT AERONAUTIQUES

Mr. COTTON Ludovic
l.cotton@niergnies.fr

ADJOINT AUX FETES

Mr. HANOT Frédéric
f.hanot@niergnies.fr

Mr ANCKAER Michel

Mr BONA François

Mr CALDEIRA Luis

Mr DE FREITAS Carlos

Mme HOUILLON Laurence

Mme LEBLANC Martine

Mme MASSY Isabelle

Mme MOSCHKAU Roselyne

Mr NICOLAS Bertrand

Mr VANESSE Damien

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h30 à

12h00 et de 14h00 à 18h00

Sauf le mercredi de 9h00 à 13h00

➔ **Nouveaux habitants : Merci de vous présenter en Mairie.**

✉ **Pour recevoir régulièrement les informations par mail, merci de nous le signaler.**

Mail: secretariat@niergnies.fr

☎ 03.27.81.52.16

Numéro provisoire : 09.83.68.70.71



★ MERCI AUX JEUNES DE L'ÉPIDE QUI ONT NETTOYÉ NOTRE VILLAGE ★

L'Établissement pour l'Insertion dans l'Emploi (ÉPIDE) aide les jeunes de 18 à 25 ans avec peu ou pas de diplôme et qui ont des difficultés à trouver un travail ou une formation. L'ÉPIDE accueille des jeunes pendant environ 8 mois et les aide à trouver leur voie professionnelle. A l'ÉPIDE, les volontaires réalisent diverses activités. Le jeudi 3 Juin 2021, 14 jeunes de l'ÉPIDE de CAMBRAI ont réalisé une action citoyenne dans l'objectif de contribuer à la protection de notre environnement, en nettoyant notre village durant toute une journée. Un grand merci à eux ! Pour les remercier, la Municipalité leur offre à chacun un baptême de l'air avec pour pilote notre Adjoint Ludovic COTTON à bord de son avion personnel le 12 Juillet 2021 ! ➔

Le mot du Maire

Chers habitants,

Un an déjà !

Un an que vous nous avez renouvelé votre confiance et que nous sommes au service de notre belle commune. Un an de pandémie à mettre toutes les règles sanitaires en place. De longs mois à essayer de protéger au mieux les intérêts de tous, à composer avec la peur des uns et ceux qui n'y croient toujours pas.



Aujourd'hui nous recommençons progressivement à sortir de cette crise avec une lueur d'espoir, tout en gardant à l'esprit qu'il faut rester prudents. La vie de nos associations est encore bien perturbée, contrariant ainsi nos envies de nous rassembler et de partager des moments de convivialité.

Cet été sera calme côté associatif, car les manifestations ne peuvent se faire dans de bonnes conditions. Ainsi nous avons dû une nouvelle fois annuler notre traditionnelle fête communale et brocante tant appréciées avec un vrai pincement au cœur.

Il faudra beaucoup de patience pour revenir à une situation normale.

Nous avons un grand espoir que le Meeting Aérien des Ailes de Cambrai sur notre aérodrome puisse être organisé dans les meilleures conditions le dimanche 5 Septembre 2021. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés quant à l'organisation des pass puisque notre village sera fermé à toute circulation.

L'équipe municipale a continué de travailler sur le programme des travaux prévus. Ceux de l'aménagement du Calvaire ont commencé avec la pose de l'électricité, par l'entreprise AB-ELEC+. La Société DELTOUR ayant eu du retard interviendra prochainement sur ce chantier. Des places de parkings rue des Ecoles ont été créées devant la société FOURTECH, vous pouvez désormais vous garer en toute sécurité. Toujours rue des Ecoles, un défrichage d'une parcelle communale a eu lieu.

Bonne nouvelle, nous avons eu l'obtention de la dernière subvention concernant l'aménagement de la Place de l'Eglise qui comprend la rénovation de la façade du presbytère, avec notamment l'installation de nouvelles grilles.

Nous avons à cœur de travailler sur de beaux projets tout en veillant aux finances. (Acquisition de terrain, création du city-stade...)

Autre beau projet sur notre territoire : nous travaillons avec un bureau d'étude mandaté par la Communauté d'Agglomération de Cambrai pour aménager au mieux l'ensemble des espaces communautaires : création de zones de loisirs, sentier pédestre... Pour que Niergnies soit demain, un lieu unique de divertissements, de loisirs, de plein air.

Je profite de cette tribune, pour vivement remercier, Monsieur Freddy SEGARD, notre Adjoint aux travaux, qui n'a pas compté son temps afin de pallier l'absence d'agent technique. Freddy, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des habitants, nous te remercions chaleureusement.

Sachez que l'ensemble de l'équipe municipale et les employés communaux sont à votre écoute et votre service.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Marjorie GOSSELET, Maire.

INFORMATION IMPORTANTE ↗

Nous rencontrons un problème de ligne téléphonique depuis notre passage à la fibre. Vous pouvez nous joindre sur le numéro provisoire suivant : **09.83.68.70.71**

COVID-19

Bonne nouvelle ! Le couvre-feu est levé depuis le 20 Juin 2021. Le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire depuis le 17 Juin sauf quelques exceptions : dans les lieux de forte densité et où les contacts peuvent être prolongés, tels que les zones piétonnes, sur les marchés, brocantes, et autres ventes au déballage, dans le cadre des manifestations dûment déclarées, ou encore dans les transports en commun. Celui-ci reste obligatoire en intérieur. Malgré la levée progressive des mesures, soyez vigilants et continuez à appliquer les gestes barrières.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Monsieur Lucien PLANCO, habitant du village, a reçu le diplôme d'honneur du porte-drapeau et son insigne pour ses 30 années de présence à nos commémorations. Très symbolique, la mission de porte-drapeau est de rendre hommage au nom de la Nation Française, aux combattants et aux disparus.



FETE COMMUNALE ET BROCANTE

Cette année, le conseil municipal a malheureusement été contraint d'annuler notre traditionnelle fête communale ainsi que l'organisation de la brocante initialement prévues le 27 Juin 2021. En effet, en raison de la crise sanitaire, de nombreuses mesures strictes étaient imposées par la Sous-Préfecture. La Municipalité a donc décidé de reporter ces évènements en 2022.

RESULTATS ELECTIONS

DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Résultats du second tour à NIERGNIES :
 Pour les **Régionales** : Inscrits : **447**
 Votants : **193** – Suffrages exprimés : **183** - **Sébastien CHENU : 47**
 - **Karima DELLI : 20**
 - **Xavier BERTRAND : 117**

Et pour les **Départementales** :
 Inscrits : **447** - Votants : **193** –
 Suffrages exprimés : **184**
 - **Mélanie DISDIER et WATREMEZ Pierre-Antoine : 61**
 - **CAREMELLE Yannick et CLERC Sylvie : 122**

MOBILIER SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le mobilier de la salle polyvalente. Ce sont 150 chaises et 25 tables qui ont été livrées le lundi 28 Juin 2021 par le fournisseur HENRI JULIEN pour un montant de 5927,40€. De nouvelles chaises ont également été commandées à CONFORAMA pour la salle des Cérémonies et les tables vont être repeintes afin de donner un aspect plus moderne à cette dernière. Le mobilier pour l'école (tables, chaises) va également être changé pour la rentrée de septembre.

TRAVAUX

Trois places de parking ont été créées devant l'entreprise FOURTECH située rue des Ecoles. Vous pouvez désormais vous garer en toute sécurité.



NOUVEAUTE : AGENT TECHNIQUE

Monsieur Florian DUBUS a été recruté comme agent technique. Il prendra ses fonctions le 5 Juillet 2021. Florian a déjà travaillé au sein de la commune en 2016, il a secondé Serge LEULIETTE durant une année. Bienvenue à Florian dans l'équipe municipale.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERME DU MERCREDI 28 JUILLET 2021 AU MERCREDI 18 AOUT 2021 INCLUS. REOUVERTURE LE JEUDI 19 AOUT.

Permanence téléphonique :
 Freddy SEGARD : 06.19.04.74.45
 A partir du 08 Août Brigitte DENIMAL : 06.32.32.50.84



Suite aux nombreuses réclamations concernant les nuisances sonores causées par des motos dans le village, nous vous informons que Madame La Maire a rencontré les parents des jeunes responsables de ces nuisances et a également prévenu la gendarmerie afin de pallier ce désagrément. Nous rappelons que le terrain de BMX est uniquement réservé aux cours de l'école de vélos, il est strictement interdit de l'utiliser en dehors de ce cadre.



La qualité des espaces communaux ne se mesure pas uniquement aux actions menées par la municipalité mais aussi grâce à la contribution des particuliers sur le domaine privé. Valoriser ces efforts est un objectif primordial, c'est pourquoi chaque année, la campagne départementale des Villes et Villages Fleuris encourage et récompense les initiatives des particuliers en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Tout particulier dont la réalisation est visible depuis la rue peut participer. Si vous souhaitez faire acte de candidature, merci d'en informer la Mairie **avant le mardi 27 Juillet 2021.**

LE MEETING AERIEN REVIENT !

RENDEZ-VOUS LE 5 SEPTEMBRE 2021

Après plusieurs mois passés dans la morosité, l'aérodrome va pouvoir accueillir une nouvelle édition du meeting aérien ! En effet, ce dernier qui devait avoir lieu en septembre 2020 avait été annulé en raison de la crise sanitaire, mais bonne nouvelle il est reporté au **Dimanche 5 Septembre 2021** ! Les organisateurs et bénévoles sont en plein préparatifs pour vous en mettre plein les yeux.

⇒ **Le PASS sanitaire sera obligatoire.**

QUE FAIRE LORSQUE L'ON TROUVE UN ANIMAL ?

Les beaux jours tant attendus sont arrivés, l'été se profile et viendra pour beaucoup d'entre nous, le temps de l'évasion mais malheureusement viendra aussi pour nombre de chats et chiens le temps de l'abandon sur une aire d'autoroute, le bord d'une forêt ou ailleurs. Si vous trouvez un animal :

- Regardez s'il porte un collier avec les coordonnées de son propriétaire
- Regardez s'il est tatoué ou pucé. Si oui, contactez l'I-CAD 09.77.40.30.77 ou www.i-cad.fr

-Demandez aux personnes autour de vous s'ils le connaissent (commerçants etc...). En dernier lieu, contactez la SDA 03.27.78.62.56

A ce sujet, si vous n'avez personne pour garder votre animal de compagnie durant vos vacances, la SDA met en place une pension moyennant la somme de 15€/par jour (nourriture comprise) à condition d'être à jour de ses vaccinations et d'être identifié.

DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX DE RENOVATION

Vous êtes propriétaire de votre logement et vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ?

Un dispositif existe sur l'arrondissement de Cambrai :

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter mieux » porté par le Pays du Cambrésis visant à soutenir des projets de rénovation globaux. L'association INHARI missionnée par le Pays du Cambrésis vous accompagnera gratuitement pour le montage technique et administratif de votre dossier. - Financement jusqu'à 60% du coût de votre projet dans une limite de 18 000€ accompagné de diverses primes sous condition. Travaux éligibles : Remplacement des chauffages vétustes, isolation de la toiture et des murs, installation d'une ventilation, remplacement du ballon d'eau chaude, remplacement des menuiseries vétustes.

Contactez les conseillers FAIRE au 03.62.53.25.18 et/ou INHARI au 09.51.54.86.37 ou connectez-vous sur www.paysducambresis.fr

CANICULES ET FORTES CHALEURS

Adoptez les bons réflexes :

- Boire régulièrement de l'eau
- Ne pas boire d'alcool
- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais
- Manger en quantité suffisante
- Eviter les efforts physiques
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

En cas d'urgence : Appelez le 15

L'ETE 2021 AVEC L'A.J.R

8 rue Pasteur 59159 NOYELLES-SUR-ESCAUT

- **Vendredi 9 Juillet** : Sortie à Amiens
- **12 et 13 Juillet à Cantaing-sur-Escout** : FESTI AJR
- **Judi 15 Juillet** : Sortie au Zoo de Maubeuge
- **Vendredi 16 Juillet** : Sortie au Parc Astérix
- **Lundi 19 Juillet** Sortie en Baie de Somme
- **Judi 22 Juillet** à Noyelles-sur-Escout : Forum Santé
- **Mercredi 28 Juillet** : Sortie à Paris

Et bien plus encore... Mini séjour Jeunesse, VTT, Ateliers Numérique, Ateliers Rafting, Warrior Adventure, Equitation, pêche...



TRANQUILITE VACANCES ☀

C'est le moment des départs en vacances. Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie d'AVESNES-LES-AUBERT, votre départ en vacances.

Il convient de remplir le formulaire de demande, que vous pouvez trouver sur internet ou retirer en Mairie.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités.



Plus d'infos : 03.27.70.18.52
Planning complet:
www.asso-ajr.fr